PROE
Programme régional océanien de l'environnement
PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

Natural Solutions for Island Resilience

The Pacific environment, sustaining our livelihoods and natural heritage in harmony with our cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER : CONV 1/3/8

DATE : 17 Juin 2014

CIRCULAIRE : 14/55

DESTINATAIRES : Correspondants nationaux du PROE
Organisations membres du CORP
Organisations partenaires du PROE

OBJET : **Douzième conférence ordinaire des parties contractantes à la convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa), 25 septembre 2014**

Chers Membres,

J'ai le plaisir de vous signaler que la douzième conférence ordinaire des parties contractantes à la convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs *(Convention de Nouméa)* se tiendra à Majuro (République des Iles Marshall), le 25 septembre 2014, avant la 25ème Conférence du PROE.

Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion. D'autres documents pertinents suivront en temps utile. Afin d'aider le Secrétariat à arrêter l'ordre du jour, je vous prie de transmettre vos propositions et vos observations au plus tard le **1er août 2014.**

Je vous invite à nommer vos représentants et vous serais très reconnaissant si vous pouviez communiquer le nom de votre représentant désigné au Secrétariat au plus tard le **14 août 2014**, ainsi que les noms d'experts ou de conseillers qui accompagneront votre représentant à cette Conférence. Conformément à la décision de la 11ème Conférence des parties, **nous disposons de fonds pour soutenir la participation d'un représentant des Iles Cook et d'un représentant de Nauru.**

Les pays suivants sont Parties à la Convention de Nouméa: Australie, Etats Fédérés de Micronésie, Etats Unis d'Amérique, Fidji, France, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie Nouvelle Guinée et les Samoa. Les représentants de membres qui ne sont pas parties à la Convention sont invités à titre d'observateurs.

J'invite les membres à étoffer l'ordre du jour en signalant toute question centrale ou tout document que vous voudriez aborder à l'occasion de la Conférence des parties de la Convention de Nouméa. Je suis donc enchanté de vous inviter à transmettre tout **document de travail et les rapports des pays sur la mise en œuvre de la Convention** destinés à la Conférence au Secrétariat au plus tard jusqu'au 14 août 2014. Le format à utiliser pour le rapport national figure en PJ du présent document.

Je vous remercie de la bonne suite que vous voudrez bien donner à la présente et vous engage à venir participer à cette Conférence des parties.

Bien cordialement,

Kosi Latu
Directeur Général par intérim

PJ.

KL/AT/ae